NOUVEAUTES

MODIFICATIONS IMPORTANTES DU REGLEMENT

- L'équipe qui gagne le droit de lancer le but soit après tirage au sort soit parce qu'elle aura marqué à la mène précédente n'a droit qu'à un essai.
 S'il est infructueux, le but est remis à l'autre équipe qui le place où elle veut dans les conditions réglementaires
- Si un joueur ramasse le cercle alors qu'il reste des boules à jouer, le cercle est remis en place <u>mais seuls les adversaires sont autorisés à jouer leurs</u> boules.
- Si le lancer du but est infructueux, l'équipe adverse peut, avant de le poser dans une position réglementaire, reculer le cercle même si un premier recul par l'équipe adverse n'aurait pas permis un lancement à la distance maximale.
- L'équipe qui a gagné le droit de lancer le but dispose d'une durée maximale d'une minute
- Celle qui a gagné le droit de le poser après le jet infructueux de son adversaire doit le faire immédiatement après recul éventuel du cercle
- L'équipe qui a perdu le but parce qu'elle n'a pas réussi à le placer de façon réglementaire doit jouer la première boule
- Lors du lancer du but, celui-ci est arrêté par un partenaire, il est alors donné à l'adversaire qui doit le placer dans une position réglementaire
- Si, après le jet du but, une première boule est jouée, l'adversaire a encore le droit de contester sa position réglementaire sauf si c'est lui qui a placé le but en terrain de jeu après échec du jet par l'autre équipe
- Le poids du but doit être compris entre 10 et 18 grammes et son diamètre doit être de 30mm
- Quel que soit le rang des boules à mesurer et le moment de la mène, l'arbitre peut être consulté et sa décision est sans appel Les joueurs doivent se tenir à au moins deux mètres de lui quand il effectue sa mesure
- Une mène est considérée comme commencée dès que le but a été lancé, quelle que soit la validité du but

Règlement de jeu adopté par le Comité exécutif de la FIPJP le 4 décembre 2016 pour application au 1^{er} janvier 2017